

Assurances construction et leur actualité

OBJECTIFS

Ce stage est destiné à faire le point sur les responsabilités et les assurances construction, en matière de construction neuve ou de travaux sur existants, d'ouvrage de bâtiment ou de génie civil.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PROGRAMME

Environnement juridique lié à l'opération de construction

Responsabilités et garanties liées à l'acte de construire

- Les responsabilités de droit commun
 - Pendant les travaux jusqu'à leur achèvement
 - Après la réception
- La présomption de responsabilité décennale (art. 1792 du Code civil)
- Les garanties légales spécifiques à l'acte de construire
 - La réception
 - La garantie de parfait achèvement
 - La garantie de bon fonctionnement
 - La garantie décennale

Les assurances de droit commun

Les assurances spécifiques

Le fonctionnement des dommages ouvrage

Les recours du maître d'ouvrage en cas de litiges



Pédagogie

Les cours seront réalisés sur présentation power point.

Documentation

Un support de formation illustré sera remis à chaque participant.

DURÉE	LIEU	COÛT
2 jours	Le Mans	700 € HT par stagiaire (frais de repas et d'hébergement non inclus)